

## Noël

La fête de Noël est une fête qui ne passe jamais inaperçue. C'est la fête qui demande le plus de préparation : sapin, cadeaux, cartes de vœux, invitations, visites, repas, décorations, etc. Et tout se fait dans la joie et l'exubérance.

Noël est une fête universelle. Elle se célèbre à Hong Kong et Santiago, en Nouvelle Orléans, à Melbourne, Managua, Kinshasa, Beijing, Mumbai, Prague, Moscou, Berlin, etc. C'est une fête pour tous, chrétiens et non-chrétiens. Et c'est ainsi depuis des siècles.



Comme l'indique Bertrand Ouellet dans son article «Pourquoi fête-t-on Noël le 25 décembre?», notre Temps des Fêtes a une double origine et une double signification, l'une séculière et l'autre religieuse. Les Égyptiens et les Romains célébraient, le 25 décembre, quelques jours après le solstice d'hiver, le soleil vaincu, lorsque cet astre essentiel à la vie commençait «à reprendre des forces». Au 4<sup>e</sup> siècle, les chrétiens ont «baptisé» cette fête populaire afin de célébrer la venue de Dieu parmi nous, lui «le soleil levant, la lumière des nations».

Pour les gens qui ne partagent pas nos convictions chrétiennes, le temps des Fêtes est un temps de réjouissances où l'on célèbre l'amour, l'amitié, les enfants, la famille, mais sans référence religieuse. La dimension festive s'est transformée en dimension culturelle et commerciale. On profite de Noël pour se rapprocher, réunir les familles, poser des gestes de partage et de solidarité, pardonner, se réconcilier, interrompre les hostilités, faire la paix.

Pour nous, les chrétiens, c'est un peu tout cela, mais nous y ajoutons la signification religieuse. C'est la fête de la naissance de Jésus, lui qui est venu «dresser sa tente parmi nous». Il est notre Emmanuel, le Dieu-avec-nous.

**Jésus naît non pas dans un palais mais dans une étable.**

Il est difficile pour nous qui vivons dans un pays riche et dans des maisons confortables de comprendre la logique de Dieu. Mais le Seigneur a voulu être aussi proche que possible de la majorité des gens de notre monde. Nous savons, selon les statistiques et selon toutes

## Commémoration du 11 novembre 1918

Les Halanzinois étaient nombreux à avoir répondu positivement à l'invitation du conseil communal pour commémorer le 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Après une célébration en l'église de Halanzy en présence des mandataires communaux, des représentants des associations patriotiques et des membres du conseil communal des enfants, un défilé emmené par les Harmonies de Halanzy a conduit les participants jusqu'au monument aux morts de la Grand-Place en marquant un arrêt au cimetière militaire.

Après le traditionnel dépôt de fleurs par les autorités, et les hymnes nationaux belge et français, les enfants ont déposé des messages de paix devant le monument. Julien Jacquemin et Christian-Raoul Lambert ont ensuite évoqué la fragilité de la paix et la nécessité impérieuse du devoir de mémoire.

Les participants se sont retrouvés au préau communal pour partager dans une ambiance amicale, le verre de l'amitié offert par l'administration communale.



## FIFA WORLD CUP Qatar 2022



Projection des matches de la Coupe du Monde sur grand écran dans l'ancien cinéma Halanzy.  
Ambiance chauffée et conviviale...

Dates à retenir: jeudi 01 décembre 16h, Belgique-Croatie  
Vendredi 9 et samedi 10: Quarts de finale  
Mardi 13 et mercredi 14: Demi-finales  
Dimanche 18 décembre 16h: Finale

Le match des Belges à ajouter si passage en 1/8<sup>ème</sup> de finale  
Organsiation: Oeuvres paroissiales et BJC-Gaume

## Marché de Noël

Plusieurs associations halanzinoises ont uni leurs forces pour organiser le Marché de Noël du 17 décembre à partir de 9 heures :

**Les Œuvres Paroissiales** proposeront, dans le cadre du traditionnel marché de bouches, les plats préparés par les sympathisants (bûche de Noël, tête pressée, lasagnes, choucroute, croziflette, magret de canard séché, parmentier de canard, pâté de campagne, quiche lorraine, samoussas (préparé par l'abbé Jean-Marie), cakes salés, pain d'épices, ...

Elles proposeront également des flammekueches maison, des thuringers et hamburgers dans le cadre d'un bar bière et vins

**Amifer**, qui a invité le Père Noël dès 10h30 a aussi prévu un stand Patagras (Pommes de terre et foie gras) accompagnés d'un vin moelleux.

**L'école libre** présentera des bricolages réalisés par les enfants

Les **patronnés** proposeront de la soupe à l'oignon, du cacao, des biscuits, des croque-monsieurs et des cartes de vœux.

Les **scouts** réchaufferont l'atmosphère avec leur traditionnel vin chaud.

L'asbl **Ensemble's** vendra des épices et du thé directement importés d'Inde.

Et enfin, **Francis Rossignon, Jo Cristina et les Pichalis chantants** raviront vos oreilles avec de la musique et des chants d'ambiance.

## Concert de Noël



Le traditionnel concert de Noël aura lieu le 7 janvier 2023 à 20h00 en l'église Saint-Remy de Halanzy.

Il réunira les musiciens des Harmonies de Halanzy et ceux du Cercle Royal Musical d'Aubange.



Invitation cordiales à toutes et à tous.



Au cours de la **campagne de l'Avent** 2022, Action Vivre Ensemble continuera son travail de conscientisation et de sensibilisation à cette précarité toujours croissante, tout en poursuivant son plaidoyer pour réclamer un véritable changement au niveau structurel.

## Soutenons les associations de lutte contre la pauvreté.

La collecte du 11 décembre est dédiée à Action Vivre Ensemble. Toutes les associations soutenues pendant l'Avent sont des lieux où chaque personne en situation de pauvreté retrouve des conditions d'une vie digne.

Un virement : BE91 7327 7777 7676 (communication : 7048)

Un clic : [www.avent.vivre-ensemble.be](http://www.avent.vivre-ensemble.be) Attestation fiscale délivrée pour tout don de 40 € et plus. Merci pour votre solidarité.

## Notre village a retrouvé sa croix

Le fut et la croix du calvaire situé au bas de la rue du Chalet ont été remis en place par les ouvriers communaux juste à temps pour le défilé du 11 novembre 2022. Le monument avait été renversé le 4 novembre 2021 par une pelle mécanique occupée à réparer le terre-plein situé à sa base.

La nouvelle croix a été sculptée par **Marc DE WINTER** (ci-contre), artiste d'une quarantaine d'années originaire de Halanzy.



Endommagée lors d'un accident de la route en 1982, la croix placée en juillet 1984 avait été sculptée par Christian VILMUS.

Suite à de nouveaux dégâts le 2 juillet 2012 (probablement un acte de vandalisme), une croix sculptée par Claude GOFFINET, sculpteur à Saint-Remy avait été placée le 4 octobre 2017.



les études démographiques, que même aujourd'hui, la majorité des habitants de notre planète vivent dans la pauvreté et la misère. Dieu veut faire partie de cette misère humaine.

Les gens se trompaient sur Dieu. Ils l'attendaient riche et fort. Il est entré dans le monde illégalement, «incognito». Il a franchi nos frontières en contrebande. Jamais il n'aurait été admis par les officiels juifs et romains s'il avait déclaré son identité!

L'histoire de Noël n'est pas du folklore. C'est une révélation de notre Dieu et une catéchèse sur sa proximité et son amour pour nous. Il se veut proche de tous, mais particulièrement proche des malades, des sans-logis, de ceux et celles qui vivent dans des baraques, des abris de fortune, qui subissent les atrocités de la guerre, de la violence, de la discrimination.

Cette fête de Noël revient chaque année nous redire qu'il n'est pas normal que les hommes soient des ennemis, que les guerres existent, que des êtres soient méprisés, que des enfants soient malheureux, que des gens meurent de faim, que des personnes âgées soient abandonnées à leur solitude.

L'aspect religieux de la fête de Noël donne un sens véritable à nos rencontres et à nos festivités.

## Joyeux Noël

et que l'Enfant-Dieu nous apporte la joie, la paix et l'amour.

## Célébrations eucharistiques

**Jeudi 1er décembre à 18h00 : messe**

pour Roland Hissette.

**Dimanche 4 décembre : 2e dimanche de l'Avent**

à 10h30 : **Grand-messe paroissiale**

pour Jean-François, Armand et Mathieu Schenck,

pour les défunts des familles Angonèse-Falmagne et Gatelier-Scalcon,

pour André Clément et Paulette Pronce,

pour Françoise Genique,

pour Eloi Pétremont,

pour Odette Wilkin et Georges Evrard, les défunts de la famille Schleich-Evrard,

pour Bernard Brou Bohoussou 38e anniversaire.

**Mercredi 7 décembre : à 18h00 : messe**

pour Jean-Marie Bertin et les défunts Bertin-Pêcheur.

**Jeudi 8 décembre fête de l'Immaculée Conception**

à 18h00 : messe

pour Didier Rossignon à l'occasion de son anniversaire.

**Dimanche 11 décembre : 3e dimanche**

**de l'Avent à 10h30 grand-messe.**

pour Dominique Fortemps,

pour Albin Ambroise,

pour Dominique Bailleux,

pour les défunts des familles Poncin-Lemaire et Monhonval-Nottet,

pour Jeanne Perrad, Georges et André

Thines et les défunts des familles Thines et Perrad,

pour les défunts des familles Angonèse-Falmagne et Gatelier-Scalcon,

En l'honneur de la Sainte Vierge pour la protection de la famille (DG).

**Collecte au profit de l'action d'Avent de « Vivre Ensemble »**

**Mercredi 14 décembre à 18h00 : messe**

pour les défunts de la famille Bissot-Andrin,

pour Georges Royer et son épouse Marcelle Loosen,

pour Alfred Bechet (anniversaire) et Madeleine Muller

**Jeudi 15 décembre : à 18h00 : messe**

pour José Ongena.

**Dimanche 18 décembre : 4e dimanche de l'Avent,**

**à 10h30 : grand-messe paroissiale**

pour Georges Godard, Irma Schiltz et les défunts de la famille Godard-Bernard,

pour René Mangin et Julienne Couzet,

pour Francis Julien, Léa Goelff, Jacqueline et Marie-Claire Julien,

pour Georges Gérard, Angèle Henrion et les défunts de la famille,

pour Alfred Bechet (23e anniversaire),

pour Frank Ridremont (anniversaire),

pour Jean Bailleux, Léon Baillieux et Gilberte Jamin, Jean-Claude



Baillieux, Lucienne Fouss, Nicole Bailleux et Ghislain Lefort.

**Mercredi 21 décembre : à 18h00 : messe**

pour Jeanne Ambroise et les défunts de la famille Harlange-Ambroise.

**Jeudi 22 décembre : à 18h00 : messe**

pour Michel Martin.

**Samedi 24 décembre à 18h00 : veillée de Noël**

pour Monseigneur Antoine Hacault,

pour les défunts de la famille Yande-Balon,

pour les défunts des familles Pivotto, Magin, Malnati et Sasso,

pour Simone Pronce et Eloi Pétremont.



**Dimanche 25 décembre : fête de Noël,**

**pas de messe en paroisse**

**Mercredi 28 décembre à 18h00 : messe**

pour Lucien Magin.

**Jeudi 29 décembre à 18h00**

pour Eddy SCHILTZ.

## In memoriam

La communauté paroissiale a accompagné dans la prière leur retour au Père :

- \* le 27 octobre : Monsieur **Gunther KOLBERG**, né à Westerland/Sylt (D) le 26 avril 1968 et décédé à Fouches, le 22 octobre 2022.
- \* le 9 novembre : Monsieur **André CAPELLE**, époux de Madame Monique ROSMAN, né à Ucimont le 5 février 1932 et décédé à Aubange, le 6 novembre 2022.

## Baptêmes

La communauté paroissiale a accueilli dans le sacrement du baptême Karmela et Luana SALAMOCO, filles de Dennis SALAMOCO et Océane CLIN, 5 Rue des Ecoles - 54720 Lexy-France.

## Saint-Nicolas à l'école

Le Saint Patron des enfants sages rencontrera les tout petits le lundi 5 décembre à 9h15 dans les locaux de l'école du château.

Tous les enfants qui ne fréquentent pas encore l'école sont les bienvenus !



**Refusons la pauvreté, agissons ensemble !**



AVENT 2022

« L'amitié sociale, c'est poser sa main sur l'épaule de son prochain et avancer avec lui. »

Pape François



Si l'aide alimentaire constitue un secours indispensable pour permettre à chacun et chacune de s'alimenter, elle reste une solution à court terme et est le symptôme d'un système global marqué par de profondes **injustices sociales et inégales répartitions des richesses.**

La société l'utilise comme réponse institutionnalisée et structurelle pour lutter contre la précarité alimentaire, alors qu'il ne s'agit que d'un mode de gestion de celle-ci. Ce faisant, elle se déresponsabilise de mettre en place de véritables politiques cohérentes, visant à lutter contre les inégalités et

l'exclusion sociale, allant parfois jusqu'à attribuer la responsabilité de leur pauvreté aux personnes qui en souffrent. Pourtant, la faim est loin d'être un problème individuel : c'est le système économique, social et politique, belge et mondialisé, qui est au cœur du problème. Soulignons par ailleurs qu'alors que le **droit à l'alimentation** figure dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, pourtant ratifiée par la Belgique, cette dernière ne l'a toujours pas explicitement inscrit dans sa Constitution.